N° 89-656-X2016005 au catalogue
ISBN 978-0-660-02919-1

**Feuillets d'information sur les Autochtones**

# Les peuples autochtones : Feuillet d'information du Nouveau-Brunswick

par Elena Chernikova
Division de la statistique sociale et autochtone

Date de diffusion : le 14 mars 2016

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel à** STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

**Programme des services de dépôt**

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

| | |
|---|---|
| . | indisponible pour toute période de référence |
| .. | indisponible pour une période de référence précise |
| ... | n'ayant pas lieu de figurer |
| 0 | zéro absolu ou valeur arrondie à zéro |
| $0^s$ | valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie |
| $^p$ | provisoire |
| $^r$ | révisé |
| x | confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* |
| $^E$ | à utiliser avec prudence |
| F | trop peu fiable pour être publié |
| * | valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p<0,05$) |

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

**Une** version HTML **est aussi disponible.**

*This publication is also available in English.*

## Environ 2 % des Autochtones au Canada vivent au Nouveau-Brunswick

- En 2011, il y avait 22 620 Autochtones au Nouveau-Brunswick, ce qui représentait environ 2 % de la population d'identité autochtone au Canada. Les Autochtones constituaient 3 % de la population totale de la province.

- Au Nouveau-Brunswick, un Autochtone sur sept (15 %) habitait à Fredericton; ces Autochtones composaient seulement 4 % de la population totale de cette ville. Par ailleurs, une autre proportion de 11 % vivait à Saint John et à Moncton, constituant ainsi 2 % de la population totale dans chacune de ces villes.

- Le Nouveau-Brunswick comptait 16 120 Premières Nations, 4 850 Métis et 485 Inuits[1], le reste ayant déclaré une autre identité autochtone[2] (1 020) ou plus d'une identité autochtone (145). De 2006 à 2011, la population des Premières Nations du Nouveau-Brunswick a augmenté de 31 % et la population métisse, de 14 %. Quant à la population inuite, celle-ci a plus que doublé[3].

- De toutes les personnes qui se sont identifiées comme étant des Premières Nations en 2011, 64 % (ou 10 270) ont déclaré être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits selon la définition de la *Loi sur les Indiens* du Canada. Un peu moins de la moitié (45 % ou 7 220) de l'ensemble des Premières Nations (69 % des Premières Nations qui ont déclaré être des Indiens des traités ou Indiens inscrits, ou 7 060 personnes) vivaient dans une réserve.

### Au sujet des sources des données

L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2012 sont les principales sources des données du présent feuillet d'information. L'ENM de 2011 a recueilli des données économiques et sociales sur la population canadienne. L'EAPA de 2012 était une enquête nationale menée auprès des Premières Nations **vivant hors réserve**, des Métis et des Inuits âgés de 6 ans et plus. Les données sont pour la **population d'identité autochtone**, soit les personnes qui se sont identifiées à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire les Premières Nations, les Métis ou les Inuits, et/ou celles qui se sont dites Indiens des traités ou Indiens inscrits selon la définition de la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou celles qui se sont dites membres d'une bande indienne ou d'une Première Nation. Il était possible de donner des réponses uniques ou des réponses multiples aux questions sur l'identité autochtone dans l'ENM et dans l'EAPA. Les données de l'ENM publiées dans ce feuillet sont fondées sur les réponses uniques seulement. Les données de l'EAPA représentent une combinaison des populations d'identité autochtone unique et d'identités autochtones multiples. La quasi-totalité des répondants des Premières Nations hors réserve, des Métis et des Inuits ont déclaré une seule identité.

1. Bien que le chiffre de la population inuite du Nouveau-Brunswick tiré de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) soit fourni ici, les données sur les autres caractéristiques des Inuits ne le sont pas en raison du petit nombre d'Inuits vivant dans la province.
2. Comprend les personnes qui ont déclaré avoir le statut d'Indien inscrit ou être membres d'une bande indienne ou d'une Première Nation sans déclarer d'identité autochtone.
3. Plusieurs facteurs doivent être pris en compte lorsque l'on compare les données sur les Autochtones dans le temps. Veuillez consulter le *Guide de référence sur les peuples autochtones, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-011-X2011006 au catalogue, et le *Rapport technique sur les peuples autochtones*, n° 99-011-X au catalogue.

## La population autochtone est plus jeune que la population non autochtone

- Au Nouveau-Brunswick, quatre Autochtones sur dix (42 %) étaient âgés de moins de 25 ans, par rapport à 27 % de la population non autochtone. Près de la moitié des Premières Nations (46 %) appartenaient à ce groupe d'âge (48 % de celles vivant dans une réserve et 45 % de la population hors réserve), de même que 31 % de la population métisse.

- En 2011, l'âge médian des Premières Nations s'établissait à 27,6 ans, la population hors réserve étant plus âgée (29,3 ans) que celle vivant dans les réserves (26,4 ans). L'âge médian des Métis était de 40,9 ans. Ces deux groupes étaient plus jeunes que la population non autochtone, dont l'âge médian se situait à 43,6 ans.

## La moitié des enfants autochtones vivent avec leurs deux parents

- Au Nouveau-Brunswick, 45 % des enfants des Premières Nations âgés de 14 ans ou moins vivaient dans une famille avec leurs deux parents en 2011, de même que 52 % des enfants métis. La proportion correspondante chez les enfants non autochtones était de 71 %. Environ quatre enfants des Premières Nations sur dix (41 %) et 38 % des enfants métis vivaient dans une famille monoparentale, soit des proportions plus élevées que celle observée chez les enfants non autochtones (21 %).

- En 2011, 2 % des enfants des Premières Nations âgés de 14 ans ou moins étaient en famille d'accueil; les enfants vivant dans les réserves étant plus susceptibles que ceux hors réserve de connaître une telle situation dans le ménage. En outre, de tous les enfants en famille d'accueil au Nouveau-Brunswick en 2011, 30 % étaient Autochtones, la majorité de ceux-ci (80 %) étant des enfants des Premières Nations.

**Tableau 1**

**Répartition en pourcentage des enfants âgés de 14 ans ou moins selon la situation dans les ménages, selon certains groupes d'identité autochtone[1] et la région de résidence, Nouveau-Brunswick, 2011**

| | Population totale d'identité autochtone | Premières Nations — Identité unique | | | Métis — Identité unique | Population d'identité non autochtone |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | total | vivant dans une réserve | hors réserve | | |
| | pourcentage | | | | | |
| Enfants des deux parents[2] | 47,9 | 45,2 | 39,6 | 50,1 | 52,4 | 70,5 |
| Enfants par alliance | 9,4 | 9,5 | 8,3 | 10,6 | 9,5 | 7,1 |
| Enfants d'un parent seul | 38,8 | 40,8 | 45,8 | 36,2 | 37,5 | 21,4 |
| Petits-enfants dans une famille caractérisée par l'absence d'une génération | 2,0 | 2,4 | 2,8 | 2,1 | 0,0 | 0,6 |
| Enfants en famille d'accueil | 1,7 | 1,8 | 2,5 | 1,1 | 0,0 | 0,2 |
| Enfants vivant avec d'autres personnes apparentées[3] | 0,3 | 0,3 | 0,7 | 0,0 | 0,0 | 0,1 |

1. Les données sur les Inuits font partie des données de la population totale d'identité autochtone, mais elles n'apparaissent pas séparément en raison du petit nombre d'Inuits vivant dans la province.
2. Comprend les enfants dans une famille composée de deux parents où des enfants par alliance, ou des demi-frères ou demi-sœurs, pourraient aussi être présents. Comprend aussi les enfants dans une famille composée de deux parents pour lesquels on ne peut déterminer s'ils sont des enfants par alliance.
3. Des personnes non apparentées peuvent être présentes. Exclut les enfants en famille d'accueil.

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

## Les Premières Nations vivant dans une réserve sont les plus susceptibles d'habiter un logement surpeuplé ou nécessitant des réparations majeures

- En 2011, 5 % des Premières Nations vivant dans une réserve et 3 % de celles hors réserve au Nouveau-Brunswick habitaient un logement surpeuplé, c'est-à-dire un logement comptant plus d'une personne par pièce. Le chiffre comparable pour la population non autochtone se situait à 1 %.

- Plus d'un quart des Premières Nations (27 %) et 22 % des Métis vivaient dans un logement nécessitant des réparations majeures; la proportion était la plus élevée chez les Premières Nations vivant dans une réserve (37 %).

**Tableau 2**
**Pourcentages vivant dans un logement surpeuplé ou un logement nécessitant des réparations majeures, selon certains groupes d'identité autochtone[1] et la région de résidence, Nouveau-Brunswick, 2011**

| | Population totale d'identité autochtone | Premières Nations — Identité unique | | | Métis — Identité unique | Population d'identité non autochtone |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | total | vivant dans une réserve | hors réserve | | |
| | pourcentage | | | | | |
| Logement surpeuplé[2] | 2,7 | 3,6 | 4,5 | 2,9 | 0,0 | 1,1 |
| Logement nécessitant des réparations majeures[3] | 25,7 | 27,4 | 36,6 | 19,9 | 21,9 | 9,3 |

1. Les données sur les Inuits font partie des données de la population totale d'identité autochtone, mais elles n'apparaissent pas séparément en raison du petit nombre d'Inuits vivant dans la province.
2. Plus d'une personne par pièce.
3. Par exemple, des logements dont la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, ou la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée.

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

## Quatre Premières Nations sur dix qui vivent dans une réserve parlent une langue autochtone

- Au Nouveau-Brunswick, environ quatre Premières Nations sur dix (37 %) vivant dans une réserve ont indiqué être en mesure de soutenir une conversation dans une langue autochtone, soit une proportion plus élevée que celle observée chez les Premières Nations vivant hors réserve (4 %). Les langues autochtones parlées par le plus grand nombre de Premières Nations sont le mi'kmaq et le malécite.

- Le nombre de Premières Nations ayant indiqué être capables de converser dans une langue autochtone dépassait le nombre de celles ayant déclaré une langue maternelle autochtone, ce qui porte à croire que certaines ont appris une langue autochtone comme langue seconde.

- D'après les résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones[4], 65 % des Premières Nations vivant hors réserve et 41 %[5] des Métis de 6 ans et plus ont déclaré qu'il était important pour eux de parler et de comprendre une langue autochtone.

**Graphique 1**
**Capacité de soutenir une conversation dans une langue autochtone et langue autochtone comme langue maternelle, selon certains groupes d'identité autochtone[1] et la région de résidence, Nouveau-Brunswick, 2011**

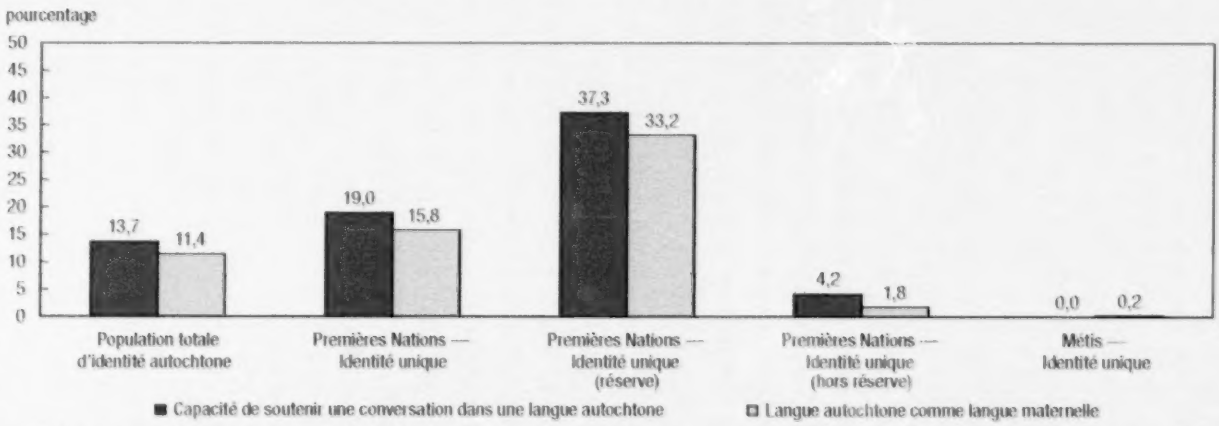


1. Les données sur les Inuits font partie des données de la population totale d'identité autochtone, mais elles n'apparaissent pas séparément en raison du petit nombre d'Inuits vivant dans la province.

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

4. La population cible de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2012 exclut les personnes vivant dans les réserves indiennes et les établissements indiens dans les provinces et dans certaines collectivités des Premières Nations dans les territoires.

## La moitié des Autochtones détiennent un titre d'études postsecondaires

- En 2011, 51 % des Autochtones de 25 à 64 ans au Nouveau-Brunswick détenaient un certificat, un diplôme ou un grade d'une école de métiers, d'un collège ou d'une université, ces proportions étant de 49 % chez les Premières Nations et de 54 % chez les Métis. La proportion correspondante chez les non-Autochtones s'établissait à 57 %.

- Parmi les détenteurs d'un titre d'études postsecondaires, les Premières Nations et les Métis étaient proportionnellement plus nombreux que les diplômés non autochtones à avoir terminé un programme d'apprentissage ou de métiers.

- Il y avait également un écart entre les proportions d'Autochtones et de non-Autochtones qui n'avaient « aucun certificat, diplôme ou grade ». En 2011, 26 % des Premières Nations de 25 à 64 ans et 27 % des Métis n'avaient pas obtenu de certificat, de diplôme ou de grade. La proportion correspondante chez les non-Autochtones se situait à 17 %.

**Tableau 3**

**Niveau de scolarité le plus élevé de la population âgée de 25 à 64 ans, selon certains groupes d'identité autochtone[1] et la région de résidence, Nouveau-Brunswick, 2011**

| | Population totale d'identité autochtone | Premières Nations — Identité unique | | | Métis — Identité unique | Population d'identité non autochtone |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | total | vivant dans une réserve | hors réserve | | |
| | pourcentage | | | | | |
| Aucun certificat, diplôme ou grade | 25,4 | 26,0 | 30,5 | 22,4 | 26,6 | 16,5 |
| Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent | 23,9 | 24,6 | 24,3 | 24,9 | 19,8 | 26,7 |
| Certificat, diplôme ou grade de niveau postsecondaire | 50,7 | 49,4 | 45,2 | 52,7 | 53,6 | 56,8 |
| Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers | 15,4 | 15,5 | 15,6 | 15,5 | 18,2 | 12,4 |
| Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire | 21,0 | 20,8 | 18,2 | 22,9 | 21,9 | 22,2 |
| Certificat, diplôme ou grade universitaire inférieur au baccalauréat[2] | 3,6 | 3,4 | 3,9 | 3,1 | 4,5 | 3,1 |
| Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur | 10,8 | 9,7 | 7,7 | 11,3 | 9,0 | 19,1 |

1. Les données sur les Inuits font partie des données de la population totale d'identité autochtone, mais elles n'apparaissent pas séparément en raison du petit nombre d'Inuits vivant dans la province.
2. Des comparaisons avec d'autres sources de données semblent indiquer que la catégorie « Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat » a été surestimée dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Les données de cette catégorie devraient être interprétées avec prudence. Pour obtenir plus de renseignements sur les concepts et la qualité des données, veuillez consulter les guides de référence de l'ENM et le *Guide de référence sur la scolarité* sur le site Web de Statistique Canada.

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

## Les taux d'emploi et le revenu total médian augmentent selon le niveau de scolarité

- En 2011, les taux d'emploi chez les Premières Nations et les Métis de 25 à 64 ans au Nouveau-Brunswick qui ne possédaient pas de certificat, de diplôme ou de grade étaient de 28,4 % et 43,1 % respectivement. Les taux d'emploi étaient plus élevés chez ceux qui avaient poursuivi leurs études. Par exemple, chez les Premières Nations ayant un titre d'études postsecondaires, le taux d'emploi se situait à 64,4 %, et chez les Métis, à 74,8 %.

**Tableau 4**

**Taux d'emploi chez la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité, certains groupes d'identité autochtone[1] et la région de résidence, Nouveau-Brunswick, 2011**

| | Population totale d'identité autochtone | Premières Nations — Identité unique | | | Métis — Identité unique | Population d'identité non autochtone |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | total | vivant dans une réserve | hors réserve | | |
| | taux d'emploi (pourcentage) | | | | | |
| **Total** | **57,1** | **52,6** | **44,6** | **59,0** | **64,6** | **71,2** |
| Aucun certificat, diplôme ou grade | 35,3 | 28,4 | 25,2 | 32,5 | 43,1 | 48,3 |
| Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent | 58,4 | 54,4 | 42,7 | 63,4 | 65,8 | 68,9 |
| Certificat, diplôme ou grade de niveau postsecondaire | 67,3 | 64,4 | 58,7 | 68,2 | 74,8 | 79,0 |

1. Les données sur les Inuits font partie des données de la population totale d'identité autochtone, mais elles n'apparaissent pas séparément en raison du petit nombre d'Inuits vivant dans la province.

**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

- Le revenu total médian[5] des Premières Nations et des Métis était également plus élevé chez ceux ayant un plus haut niveau de scolarité. Chez les Premières Nations de 25 à 64 ans, le revenu total médian (arrondi au 1 000 $ le plus près) se situait dans une fourchette allant de 12 000 $ pour celles qui n'avaient pas de certificat, de diplôme ou de grade à 28 000 $ pour les personnes détenant un titre d'études postsecondaires. La fourchette allait de 16 000 $ à 30 000 $ chez les Métis.

## La moitié des Autochtones se disent en excellente ou en très bonne santé

- D'après les résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones, la moitié (51 %) des Autochtones âgés de 12 ans et plus au Nouveau-Brunswick se sont dits en excellente ou en très bonne santé en 2012, ces proportions étant de 53 % chez les Premières Nations vivant hors réserve et de 47 %[E] chez les Métis.

**Graphique 2**
**Santé globale autoévaluée comme étant excellente ou très bonne chez la population âgée de 12 ans et plus, selon certains groupes d'identité autochtone et le groupe d'âge, Nouveau-Brunswick, 2012**

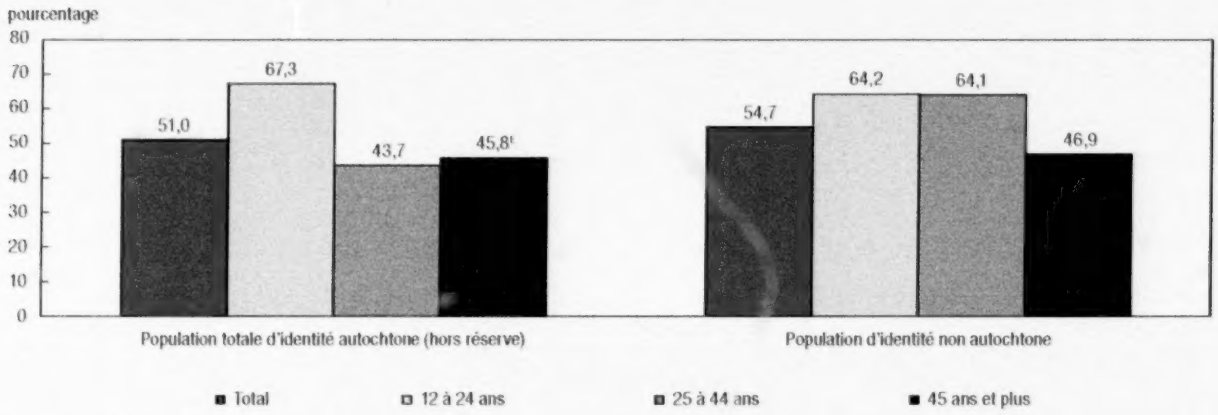


[E] à utiliser avec prudence
**Sources :** Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012; et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.

- La majorité des Premières Nations vivant hors réserve (62 %) et des Métis (61 %) âgés de 18 ans et plus se sont dits en excellente ou en très bonne santé mentale[6].

- Six Premières Nations vivant hors réserve sur dix (59 %) et environ trois quarts des Métis (72 %) âgés de 12 ans et plus ont déclaré avoir reçu au moins un diagnostic de problème de santé chronique. La proportion correspondante pour la population non autochtone s'établissait à 60 %[7].

**Tableau 5**
**Santé mentale autoévaluée comme étant excellente ou très bonne chez la population âgée de 18 ans et plus, selon certains groupes d'identité autochtone et le groupe d'âge, Nouveau-Brunswick, 2012**

| | Population totale d'identité autochtone (hors réserve) | Population d'identité non autochtone |
|---|---|---|
| | pourcentage | |
| **Total** | **61,8** | **68,7** |
| 18 à 24 ans | 58,6[E] | 72,2 |
| 25 à 44 ans | 50,9 | 78,7 |
| 45 ans et plus | 70,7 | 62,8 |

[E] à utiliser avec prudence
**Sources :** Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2012; et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2012.

5. Le revenu total comprend le revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Le calcul comprend la population ayant un revenu et sans revenu (avec un revenu de zéro).
6. Les questions sur l'auto-évaluation de la santé mentale n'ont été posées qu'aux répondants qui ont eux-mêmes soumis leurs réponses directement à l'enquête (c.-à-d. que les données ne sont pas disponibles lorsque les questionnaires ont été remplis au moyen d'une interview par personne interposée).
7. Les données sur la santé des non-Autochtones sont tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.

## Trois Autochtones vivant hors réserve sur dix fument chaque jour

- En 2012 au Nouveau-Brunswick, 27 %[E] des Autochtones vivant hors réserve âgés de 12 ans et plus ont déclaré qu'ils fumaient chaque jour. La proportion correspondante pour la population non autochtone était de 18 %.

**Graphique 3**
**Certains comportements influant sur la santé chez la population âgée de 12 ans et plus, selon certains groupes d'identité autochtone, Nouveau-Brunswick, 2012**

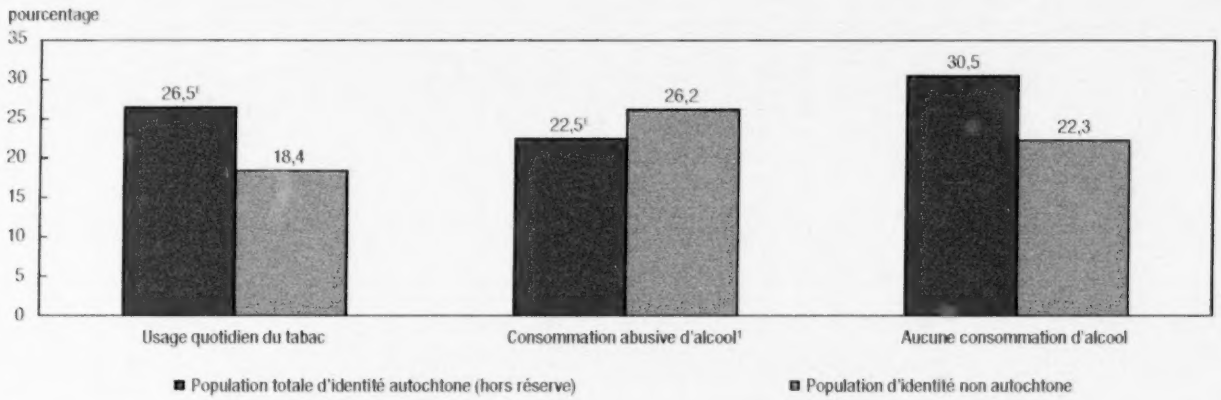


[E] à utiliser avec prudence
1. La consommation abusive d'alcool correspond à une consommation de cinq verres et plus en une seule occasion, au moins une fois par mois au cours des 12 mois précédant l'enquête.
**Sources :** Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012; et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.

- Chez les personnes de 12 ans et plus, le taux de consommation abusive d'alcool (cinq verres et plus en une seule occasion au moins une fois par mois au cours des 12 mois précédant l'enquête) s'établissait à 23 %[E] chez les Autochtones vivant hors réserve, comparativement à 26 % pour la population non autochtone.

- Parallèlement, 31 % des Autochtones vivant hors réserve ne buvaient pas (c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas consommé d'alcool au cours des 12 mois précédant l'enquête), par rapport à 22 % de la population non autochtone.